



Parcours DROIT ÉCONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Master 2 - spécialisation de la mention droit des affaires

LA MAÎTRISE DES ENJEUX DE DURABILITÉ S'IMPOSE COMME UNE COMPÉTENCE INDISPENSABLE À L'APPRÉHENSION DE LA RÉGLEMENTATION LA PLUS RÉCENTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE DANS LE DÉFI SOCIÉTAL DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Le parcours Droit économique de l'environnement, spécialisation de la mention droit des affaires, offre une formation juridique approfondie nécessaire à la maîtrise du cadre juridique de l'entreprise confrontée aux enjeux de durabilité.

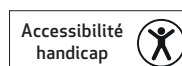
> objectifs

Partant du constat que les activités et rapports économiques sont la première cause des atteintes portées à l'environnement, le droit économique et des affaires est mobilisé dans toutes ses branches pour repenser l'entreprise.

La formation des juristes de droit des affaires ne peut ignorer ces enjeux devenus incontournables pour celles et ceux souhaitant devenir les interlocuteurs juridiques privilégiés de l'entreprise, qu'il s'agisse de la conseiller, de la défendre, quelle que soit sa taille, quel que soit son secteur d'activité.

Le Master 2 Droit économique de l'environnement (D2E) entend répondre à ces nouveaux défis et aux besoins de formation qui les accompagnent.

Cette formation prend en considération la profondeur des évolutions en cours. Le parcours Droit économique de l'environnement propose des enseignements permettant d'appréhender, à la lueur des enjeux de durabilité, le cadre juridique de l'entreprise, ses « nouvelles » responsabilités (responsabilité environnementale, devoir de vigilance, renforcement normatif de la RSE), les outils indispensables à la construction d'une entreprise soutenable (comptabilité, fiscalité, finance) et les outils juridiques de bonne gestion de ses risques, particulièrement le passif environnemental de l'entreprise (droit des contrats, droit des assurances, droit des entreprises en difficulté). Grace à cette formation, assurée par des universitaires et des praticiens experts de ces sujets, les juristes diplômés du parcours D2E seront capables d'appréhender les nouveaux risques juridiques liés au déploiement des objectifs du Pacte vert européen (CSRD, devoir de vigilance, MACF, allégations environnementales).



> programme

Début des cours : septembre

Équivalence : bac + 5

Fin des cours : mars

> formation initiale : 313 h hors stage

> formation en alternance : 313 h

Stage (3 à 6 mois) ou mémoire de Recherche en formation initiale

Modalités d'évaluation, taux de réussite, de satisfaction et d'insertion :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/master-droit-des-affaires-parcours-droit-economique-de-lenvironnement>

Possibilité de valider un ou des blocs de compétence : non

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de septembre à fin mars. Un stage en entreprise (hors alternance) d'une durée de 3 à 6 mois (avril à septembre), vient compléter la formation.

Semestre 3

UE1 - ENTREPRISE, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

UE2 - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CADRE JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

Droit de la concurrence, de la consommation et environnement
Droit des sociétés et environnement
L'entreprise et les administrations de surveillance et de contrôle

UE3 - L'ENTREPRISE RESPONSABLE

Le devoir de vigilance de l'entreprise
Responsabilité environnementale de l'entreprise
RSE (approfondissement en environnement)
RSE

UE4 - L'ENTREPRISE SOUTENABLE

Finance durable
Comptabilité écologique
Fiscalité environnementale

UE5 - LA GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL PAR L'ENTREPRISE

La gestion contractuelle du risque environnemental
La gestion assurancielle du risque environnemental
La gestion du risque environnemental de l'entreprise en difficulté

Semestre 4

UE6 - PROJET PROFESSIONNEL ET DE RECHERCHE

Anglais
Séminaires droit privé et économique de l'environnement
Méthodologie de la recherche
Rapport de stage / Mémoire

Le + de la formation

Formation en alternance : afin de créer un parallèle entre les compétences acquises à l'université et les métiers envisagés suite à cette formation, il est possible de préparer le parcours Droit économique de l'environnement en alternance (université/entreprise), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

> admission

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

FORMATION EN ALTERNANCE

Le parcours **Droit économique de l'environnement** est ouvert aux titulaires d'un **master 1 de droit**. Des procédures de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de VAP (validation des acquis professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme.

- **Candidater et s'inscrire :** univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire
- Sélection sur dossier : relevés de notes, CV, lettre de motivation, attestation de son niveau en anglais
- Droits d'inscription : univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/droits-d-inscription
- **Capacité d'accueil :** 25

> et après ?

La formation aussi bien théorique que pratique permet de rendre les professionnels de demain opérationnels rapidement dans ces métiers :

- > avocat
- > juriste d'affaires
- > conseiller auprès des entreprises
- > conseiller en environnement
- > responsable du développement durable
- > manager des risques
- > compliance officer
- > responsable de site Hygiène-Sécurité-Environnement

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pr **Gregoire LERAY** > gregoire.leray@univ-cotedazur.fr

Jennifer BARDY > jennifer.bardy@univ-cotedazur.fr

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

Master adossé au Groupe de Recherche en Droit, Économie et Gestion GREDEG UMR 7321 CNRS/Unica (Unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique et d'Université Côte d'Azur)



droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE



Bureau pédagogique Master 2
Bureau 206 - 2° Niveau
droit.scolarite.master2@unice.fr
☎ 04 89 15 25 32 / 28 / 38